0630052P

ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE C. ET P. VIRLOGEUX

1 RUE DU GENERAL CHAPSAL

63201 RIOM CEDEX Tel: 0473646100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 76 Année scolaire : 2021-2022 Nombre de membres du CA : 25

Quorum: 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration Convoqué le : 24/06/2022 Réuni le : 05/07/2022

Sous la présidence de : Alain Cheraa

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

HORIS SERVICES MAINTENANCE EQUIPEMENTS DE CUISINE

Le contrat porte sur la maintenance du matériel froid cuisson laverie du restaurant scolaire.

Le contrat avec HORIS SERVICES débute le 1er septembre 2022 pour une durée de trois ans. Une visite annuelle d'entretien préventif est prévue au contrat pour l'ensemble du matériel pour un montant annuel de 2140.50 € HT soit actuellement 2568.60 € TTC. Par ailleurs pour les dépannages, le contrat stipule un taux horaire pour la main-d'œuvre de 71 € HT et un forfait déplacement de 55 € HT.

Ces tarifs sont fermes sur la durée totale du contrat.

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 17

 Pour :
 17

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0